



CENTRE HOSPITALIER DE FALAISE
PERMANENCE D ACCES AUX SOINS DE SANTE (P.A.S.S)

Boulevard des bercagnes , BP59, 14 700 FALAISE

Téléphone: 02 31 40 43 54

Code fitness : 14000011

HAS
HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ
Certifié V2014
Juillet 2016



RAPPORT D'ACTIVITE DE LA P.A.S.S DU
CENTRE HOSPITALIER DE FALAISE
Année 2020

PREAMBULE

Les Permanences d'Accès aux Soins de Santé (P.A.S.S.) sont des dispositifs issus de la loi du 29 juillet 1998 de lutte contre les exclusions.

Il est ainsi confié au service public hospitalier une mission nouvelle qui s'intègre dans les Plans Régionaux d'Accès à la Prévention et aux Soins (PRAPS).

Cette mission consiste à accueillir des personnes en situation de précarité, à leur proposer une prise en charge médicale et sociale, et à mettre en place une continuité des soins avec le système de santé de droit commun ainsi que des relais pour un accompagnement social adapté.

Sommaire

Introduction	4
1 . ORGANISATION	4
1.1 Stabilité dans la composition de l'équipe :	4
1.2 Un fonctionnement en évolution :	4
2. ACTIVITE DE L'ANNEE 2020	5
2.1 Files actives de l'année 2020	5
2.1.1. File active totale	5
2.1.2 File active par profession	5
2.2 Le profil des personnes accueillies	6
3. ANALYSE	7
3.1 Un fonctionnement perturbé par le contexte de l'année	7
3.1.1 L'impact du premier confinement	7
3.1.2 Evolution dans l'accueil des personnes en demande d'asile	7
3.1.3 Un partenariat à dynamiser	8
3.2 Des freins extérieurs	8
4. FAVORISER LE TRAVAIL EN RESEAU	8
4.1 S'inscrire dans le réseau institutionnel	8
4.2 Consolider les liens avec les partenaires	9
4.3 « Aller Vers »	9
Conclusion	9

Introduction

La circulaire du 18 juin 2013 fixe des repères pour l'organisation et le fonctionnement des P.A.S.S.

Il appartient à chaque établissement hospitalier de fournir des moyens humains et matériels pour mettre en place ces cellules d'accueil médical et social.

La circulaire inscrit les P.A.S.S. dans le réseau des acteurs des secteurs sanitaire et social du territoire, intervenant pour la prévention et l'accompagnement des personnes en situation précaire.

Comme chaque PASS hospitalière, celle de Falaise a son organisation et son fonctionnement propre.

Si l'activité des PASS se mesure à travers un bilan chiffré, les spécificités de chacune d'elles et de leur territoire apparaissent par l'analyse de ces données.

Par ailleurs, évaluer l'activité de la PASS pour l'année écoulée nécessite de porter un regard critique sur les difficultés qu'elle a rencontrées.

A partir de ces constats, la PASS peut cibler des points à travailler pour évoluer positivement et ouvrir des perspectives pour les mois à venir.

1. ORGANISATION

Dans son organisation institutionnelle, la PASS de Falaise reste stable depuis plusieurs années.

Toutefois, quelques évolutions dans son fonctionnement ont marqué la fin de l'année 2020.

1.1 Stabilité dans la composition de l'équipe :

L'équipe de la P.A.S.S compte 5 professionnels, avec une répartition des temps attribués inchangés par rapport aux années antérieures.

- Un médecin (10 % d'ETP)
- Une cadre de santé (10% ETP)
- Une infirmière (20% ETP)
- Une assistante sociale (50% ETP)
- Une secrétaire (50% ETP)

1.2 Un fonctionnement en évolution :

En 2020, la PASS de Falaise a dû adapter son fonctionnement en fonction de l'absence d'infirmière jusqu'en juillet 2020.

Depuis septembre, l'accueil infirmier est de nouveau assuré et l'équipe complète a pu se réorganiser.

Les lundis et mercredis après-midi (de 14h à 16h30) sont dédiés aux consultations, rendez-vous et accompagnement extérieurs. De plus, l'équipe essaie de s'adapter aux besoins des personnes accueillies et aux demandes des partenaires sollicitant la PASS.

Un projet de permanence à St Pierre en Auge, un lundi sur deux, a été élaboré et s'est mis en place en mars 2021.

2. ACTIVITE DE L'ANNEE 2020

Le bilan chiffré de l'activité de la PASS permet de suivre l'évolution du fonctionnement de la PASS et des caractéristiques du public qu'elle accueille

2.1 Files actives de l'année 2020

2.1.1. File active totale

En 2020, 68 personnes ont été accueillies à la PASS, dont 46 hommes et 22 femmes. Les chiffres reflètent une baisse d'activité par rapport à l'année 2019 pour laquelle la file active était de 88.

Sexe		Dont nouveaux		
Homme	46		45	Dont Femmes venant avec une demande de suivi de grossesse
Femme	22		20	
TOTAL	68	Total	65	4

2.1.2 File active par profession

File active du médecin : 15 en 2020 contre 31 en 2019.

		Dont nouveaux	
Homme	14		14
Femme	1		1
File Active	15	Total	15

File active de l'infirmière : 15 en 2020 contre 34 en 2019.

		Dont nouveaux	
Homme	15		15
Femme	1		1
File Active	16	Total	16

File active assistante de service social : 67 en 2020 contre 87 en 2019.

		Dont nouveaux	
Homme	46		45
Femme	21		19
File Active	67	Total	64

2.2 Le profil des personnes accueillies

Le bilan chiffré de la PASS permet de repérer les problématiques principales des personnes rencontrées.

- Sont principalement accueillis des hommes (67.5%), ce qui confirme la tendance de l'année 2019 (70.5%).
- Le plus souvent, il s'agit de personnes seules : 50 en 2020, soit une proportion de 73.5% rapportée à la file active. Si cette tendance est forte, elle est toutefois moins élevée qu'en 2019. En effet, sur l'année 2019, 75 personnes sur les 88 accueillies à la PASS étaient seules, soit une proportion de 85.8%.
- La majorité des personnes accueillies sont âgées de 26 à 64 ans. La tranche d'âge de 19 à 25 ans est moins représentée qu'en 2019.
- La proportion de personnes d'origine étrangère est élevée, 29 contre 39, soit 42.5%, mais moins forte qu'en 2019, 51%.
- Si, en 2019, le nombre de personnes à la rue (14) était plus élevé que celui des personnes hébergées dans la famille ou chez des amis (7), une tendance inverse est constatée pour l'année 2020 (6 pour 11).
- Les chiffres concernant l'origine des demandes pour 2020 confirme les orientations des années précédentes. La PASS est principalement sollicitée par les personnes elles-mêmes ou leur entourage, par des services de l'hôpital ou par des structures d'hébergement (accueillant notamment des demandeurs d'asile).

Personne orientée par ?			
Initiative de la personne	18	23	
Entourage	5		
Etablissement de Santé de la PASS	23		
Autres établissement de Santé	1		
Professionnels de santé libéraux	0		
Services de la ville	0	0	
Services du Conseil Départemental	0		
Structures d'hébergement	18	Dont structure spécifique demandeurs asile et migrants	17
Structures associatives et caritatives sans hébergement	0		
Organismes d'assurance maladie	0		
Services Justice/police	0		
Autre PASS	0		
Autres partenaires	3		

3. ANALYSE

Le bilan chiffré de l'activité PASS permet de porter un regard critique sur son fonctionnement et d'analyser les freins qu'elle rencontre.

3.1 Un fonctionnement perturbé par le contexte de l'année

La diminution de la file active pour 2021 reflète le contexte difficile de l'année pour remplir efficacement ses missions.

3.1.1 L'impact du premier confinement

D'une manière générale, la fréquentation des services externes hospitaliers a nettement reculé durant cette période.

La PASS n'a pas échappé à ce phénomène. Toutefois, le lien avec les personnes en cours de suivi a été maintenu par téléphone.

3.1.2 Evolution dans l'accueil des personnes en demande d'asile

Concernant l'accueil des personnes hébergées au Centre d'Accueil et d'Orientalion (CAO) de Bretteville sur Laize, les visites ont également été reportées pendant la

période du premier confinement. De plus, cette période a été marquée par la nécessité d'une nouvelle organisation dans la prise en charge des demandeurs d'asile hébergés à Bretteville sur Laize, le CAO confié à la société ADOMA se transformant en places d'hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile (HUDA) dont la gestion est désormais confiée à l'association COALLIA.

Aux difficultés d'accueil liées à la crise sanitaire se sont ajoutés des obstacles organisationnels, en raison de l'absence d'infirmière jusqu'en juillet 2020 et d'une moindre disponibilité du médecin.

3.1.3 Un partenariat à dynamiser

A l'issue du COPIL du 29 janvier 2020, la nécessité de dynamiser le réseau de partenaires semblait une évidence.

La crise sanitaire a marqué un arrêt dans ce travail.

Or, les chiffres concernant l'origine des demandes des personnes s'adressant à la PASS sont significatifs quant à l'urgence de redonner de l'élan au travail partenarial. Très peu de personnes sont en effet orientées par les partenaires du territoire de Falaise. Ces orientations sont pourtant essentielles pour que la PASS remplisse pleinement ses missions.

3.2 Des freins extérieurs

3.1.1 L'absence de solution d'hébergement d'extrême urgence sur Falaise demeure une difficulté partagée avec les partenaires du territoire. Par ailleurs, les mesures prises durant le premier confinement dans le secteur de l'hébergement et pour l'attribution des logements ont ralenti, voire bloqué, des dossiers urgents.

3.1.2 Malgré le travail en cours, l'absence de conventions effectives à ce jour avec les organismes de prévention tels le Centre de Lutte Anti-Tuberculeuse (CLAT), le Centre Gratuit d'information, de Dépistage et de Diagnostic des infections par les virus de l'immunodéficience humaine, des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles (CEGIDD) et le Centre de Vaccination (CV), empêche la prise en charge complète des demandeurs d'asile primo-arrivants orientés à la PASS de Falaise.

3.1.3 Compte tenu de la répartition des temps de travail attribués respectivement à chacun des professionnels de la PASS, l'équipe est en difficulté pour se réserver des moments communs. Cette réalité fait obstacle à une prise en charge globale et efficiente des personnes accueillies, à une communication fluide entre les professionnels et l'organisation de temps d'accueil réguliers communs.

4. FAVORISER LE TRAVAIL EN RESEAU

4.1 S'inscrire dans le réseau institutionnel

La participation de la PASS à des réunions institutionnelles pour une prise en charge globale des patients demandeurs d'asile a permis de travailler à l'élaboration de

conventions.

Ce travail a favorisé un rapprochement entre les différents acteurs poursuivant le même objectif de détection et de prévention auprès des patients.

4.2 Consolider les liens avec les partenaires

L'arrivée de l'infirmière en septembre 2020 a été l'occasion de se rapprocher de partenaires de la PASS, associatifs et institutionnels.

- Le Centre d'Accueil et d'accompagnement à la Réduction des Risques des Usagers de Drogues (CARRUD)
- Le CCAS de Falaise avec lequel une nouvelle convention a été rédigée
- Le relais pris par COALLIA pour la gestion du Centre d'Hébergement de Bretteville sur Laize a conduit à redéfinir une nouvelle organisation pour l'accueil des résidents à la PASS.

4.3 « Aller Vers »

Suite à l'enquête de mobilité menée en 2015 par la PASS de Falaise, les problèmes de mobilité sur le territoire de Saint Pierre en Auge semblaient être un facteur accentuant les difficultés d'accès aux soins de ses habitants. L'idée avait germé de proposer une permanence sur site. Ce projet a trouvé écho auprès des représentants du CCAS de Saint Pierre en Auge, notamment lors du COPIL de la PASS de janvier 2020. Après une période de concertations, une permanence a pu se mettre en place au sein des locaux du pôle social de Saint Pierre en Auge, une semaine sur deux, les lundi après-midi.

Conclusion

Si le premier semestre de l'année 2020 a été marqué par un net ralentissement d'activité de la PASS, principalement en raison de la crise sanitaire, le dernier trimestre de l'année a connu un rebond important. Cet élan est à poursuivre les mois prochains afin de favoriser un travail en partenariat plus opérationnel (signatures des conventions), d'élargir notre réseau de partenaires et de développer notre mobilité pour aller à la rencontre des besoins des publics éloignés du soin.